



Arrêté du maire de la commune de BLOYE -74150- HAUTE-SAVOIE

OBJET :

ARRETÉ DE CIRCULATION POUR «LA RONDE DES FOURS».

Le Maire de BLOYE, Haute-Savoie,

VU l'article L.2212.2 du Code Général des Collectivités Territoriales,
VU le Code de la Route,

VU la demande d'arrêté de circulation en date du 17 juin 2025 faite par la mairie d'Entrelacs,
Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation Route du Petit Salagine, la traversée
de la Route Départementale 910 et Route de Ballentrand dans un but de sécurité publique
afin de permettre la réalisation de l'évènement «la Ronde des Fours» le Dimanche 27 Juillet
2025,

VU l'intérêt général ;

ARRETE

Article 1^{er} : Passage de 800 à 850 marcheurs sur la commune de Bloye, Route du Petit Salagine, la traversée de la Route Départementale 910 et Route de Ballentrand. L'intervention durera 1 jour calendaire au maximum (cf. votre courrier du 13/06/2025).

Article 2 : La sécurisation sera mise en place par la mairie d'Entrelacs. Le présent arrêté sera placé de façon visible pendant toute la durée des travaux.

Article 3 : Monsieur le Président du Conseil Départemental de Haute-Savoie, Monsieur le Président de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie, Monsieur le Commandant de Gendarmerie de Rumilly, Monsieur le Chef de Corps des Services de Secours de Rumilly, Monsieur le Maire d'Entrelacs et Monsieur le Maire de Bloye sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché et annexé au registre des arrêtés du Maire.

Article 4 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Président du Conseil Départemental de Haute-Savoie,
- Monsieur le Président de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie
- Monsieur le Commandant de Gendarmerie de Rumilly
- Monsieur le Chef de Corps des Services de Secours de Rumilly
- Monsieur Jean-François BRAISSAND, le maire d'entrelacs
- Monsieur Patrick DUMONT, le maire de Bloye

Acte rendu exécutoire après publication
ou affichage en date du :

Le Maire, Patrick DUMONT



Fait à BLOYE, le 23 Juin 2025

Le Maire, Patrick DUMONT

